

Service de l'eau de la ville de Lausanne – Projet Communautaire d'Accès à l'Eau et à l'Assainissement Phase 2 (PCAEA2)

2^{ème} opinion AGUASAN:

Recommandation (conclusions de l'appréciation)

Vue la situation en eau/assainissement tendue dans la zone d'intervention, les acquis jusqu'à présent, le partenariat à long-terme établi, les acteurs clés impliqués, les approches choisies et compétences mises à disposition, le projet est jugé pertinent, prometteur, réaliste et performant. La proposition de projet est cohérente et complète, et son cofinancement est donc recommandé.

1. Pertinence (bien-fondé) du projet

Ce projet continue d'avancer le partenariat public-public établi depuis 2009 entre la Ville de Lausanne, représentée par son Service de l'eau, et la ville de Nouakchott avec la Région de Nouakchott comme entité partenaire. A Nouakchott, 70% de la population n'est pas raccordée au réseau d'eau public et le service d'assainissement est encore très peu développé. Le partenariat réalise le cofinancement d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement, ainsi que le renforcement des compétences locales en matière de gestion de l'eau et des services y relatifs, où des professionnels mauritaniens et suisses échangent leurs expériences et savoir-faire pour affronter les défis sur place. Avec cette conjugaison de financements et d'expertise mis à disposition, tout en s'inscrivant dans la durée et dans une démarche de qualité, ce partenariat est productif (en termes de résultats), à succès et exemplaire en Suisse. Depuis, vingt autres communes ou distributeurs d'eau suisses se sont associés à cette initiative et sa démarche.

Le présent projet s'inscrit ainsi dans la continuité des différentes phases antérieures. Il vise à augmenter les acquis actuels essentiellement par l'extension du réseau d'eau potable avec la promotion de branchements sociaux / subventionnés dans un quartier où la population dans son ensemble vit en-dessous du seuil de pauvreté (catégories socio-économiques les plus marginalisées). Aussi, il continue d'améliorer l'assainissement dans les écoles, centres de santé et marchés de la ville, tout en innovant dans la gestion des boues de vidange issus des installations sanitaires individuelles. Ainsi, il contribue à des priorités globales (ODD N°6), est aligné avec le plan de développement de la commune de Riyad / la stratégie eau/assainissement de la RN, est réponds à des besoins effectifs et exprimés (lors de manifestations devant le siège de la Région) par la population ciblée.

2. Objectives (et indicateurs) sont-ils SMART? (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, définis dans le Temps)

Les objectifs particuliers fixés sont spécifiques et définis dans le temps. Ils seront facilement mesurables en ce qui concerne les réalisations physiques (augmentation accès et qualité eau/assainissement) ainsi que la sensibilisation des habitants et le diagnostic du secteur des boues: leurs perspectives paraissent être réalistes et atteignables en se basant sur les performances et succès des phases antérieures. Aussi, le passé a démontré que le renforcement des capacités des professionnels en aspects techniques (p.ex. formation de plombiers) ou encore en matière de gestion (p.ex. définition et suivi stratégie eau/assainissement ou introduction et audit ISO9001) est atteignable s'il est bien défini, ciblé et fait sur mesure.

L'objectif de « sensibilisation des techniciens de Lausanne et des citoyens consommateurs suisse » sont apparus explicitement dans les documents programmatiques des phases récentes du projet seulement (même s'ils étaient probablement sous-entendus depuis le début du partenariat), et les rapports des projets n'abordent généralement pas distinctement les progrès et aboutissements y relatifs. Il convient donc de formuler des indicateurs encore plus parlants et orientés, ainsi que d'assurer un suivi adéquat de ces aspects de savoir, attitudes et pratiques clés tout en y accordant une place conséquente dans les évaluations de fin de phase axées sur l'apprentissage.

3. Approches proposées

L'approche renforce effectivement les capacités des maîtres d'ouvrage et des autorités locales (en travaillant avec le système sectoriel et de gouvernance en place) et s'adapte les autres compétences requises (p.ex. maîtrise d'œuvre et ingénierie sociale) en contractualisant des opérateurs locaux qualifiés et en engageant des partenariats innovants avec des organisations spécialisées internationales. En effet, la doigtée dans l'entretien du partenariat, c.à.d. pousser sa progression sans pour autant se substituer à des fonctions et positions qui ne sont pas du ressort de Lausanne, semble être un aspect primordial et une préoccupation constante des promoteurs.

Les aspects technique, sociaux, institutionnels, économiques, écologiques et de savoir sont abordées de manière complète dans la proposition de projet. A titre d'exemple, les standards techniques appliqués en matière de distribution d'eau et de provision de toilettes correspondent aux normes locales, avec des travaux exécutés selon les bonnes pratiques internationales. Aussi, des comités de pilotage sont en place et fonctionnels à Lausanne et à Nouakchott. Si ce dernier (au niveau de la RN et englobant toutes les parties prenantes locales) a plutôt un rôle d'orientation opérationnelle au niveau des projets successifs, celui de Lausanne (constitué d'internes du Service de l'eau et d'externes au partenariat) fournit également une précieuse orientation stratégique et méthodologique.

Vu la complexité de la matière d'activités génératrices de revenus et le fait qu'il ne s'agit pas d'une compétence clé des partenaires, ce "projet dans le projet" est très vulnérable. Sa contribution à la pérennité des infrastructures sanitaires dans les écoles n'est au mieux que marginale et pas vraiment adéquat d'un point de vue prise de responsabilités institutionnelles. En effet, il convient plutôt de plaider en faveur de l'organisation et de la prise en charge de la gestion des toilettes directement par l'école auprès des instances respectives. Ce plaidoyer pourrait inclure une mobilisation des écoliers, parents d'élèves et autres éléments de la société civile pour mener des actions publiques de revendication en faveur d'un meilleur assainissement et conditions d'hygiène dans les écoles.

4. Résultats attendus du projet et leur durabilité escomptée

Le projet bénéficiera à court terme à 30'000 personnes accédant nouvellement à un approvisionnement sûr en eau

potable (à travers 70km d'extension du réseau public d'eau et le subventionnement de branchements ainsi que la construction de deux bornes fontaines et le raccordement de 16 écoles) et 14'500 personnes accédant à des installations sanitaires adéquates dans 14 écoles, 2 centres de santé et 3 marchés. A moyen terme, le nombre de bénéficiaires augmentera à 50'000 (accroissement de la population et des utilisateurs des institutions publiques).

L'approche avancée, basée sur 10 ans d'expérience, de leçons apprises et d'affinements est jugée pouvoir garantir la durabilité des résultats et changement induits: en effet, elle identifie de manière holistique les parties prenantes, tout en concevant adéquatement, leurs rôles et responsabilités respectives. En particulier, l'organisation de l'exploitation des infrastructures d'eau – Société Nationale d'Eau pour le réseau et la Commune de Riyad à travers un gérant privé pour les bornes fontaines – est clairement définie avec des acteurs habilités dans leurs tâches. Le suivi et entretien des toilettes, à la charge de la commune, semble cependant être encore un défi à relever définitivement vue les faibles capacités des acteurs communaux.

5. Risques et leur mitigation

Les principaux risques auxquels le projet s'expose sont clairement identifiées avec une description de l'impact potentiel et les mesures de mitigation. En particulier, le manque de compétences requises auprès de certains types de prestataires locaux est mis en avant, avec une approche avancée d'identification, sélection, motivation et accompagnement des entreprises et bureaux d'études dans une démarche de qualité et professionnalisme accrus. Des risques additionnels à aborder devrait être les capacités, compétences et ressources communales limitées à assurer le suivi et entretien des infrastructures à leur charge, ainsi que les ressources humaines assez réduites qui mettent en œuvre le projet: un projet qui étends encore son champs d'action thématique (p.ex. assainissement sur les marchés public et gestion des boues de vidange) et géographique (au-delà de la commune de Riyad) et donc partenariale (autres administrations communales).

6. Relation entre inputs (intrants) et outputs

Avec un budget total de CHF 1.7 mio CHF environ, les coûts totaux par bénéficiaires (eau et assainissement combinés) sont légèrement supérieurs à CHF 33.-, proches des coûts budgétisés et réalisés dans la phase précédente. Ce montant est indicatif étant donné qu'il se base sur le budget total comprenant p.ex. également des activités de sensibilisation. Vue l'expérience accumulée et l'évolution (à la hausse) des prix sur le marché local ces coûts sont solides et réalistes. Avec cette réalité des coûts établie, on peut avancer que la relation entre intrants et extrants est adéquate. Il est à noter que la Région de Nouakchott contribue à hauteur de 10% aux frais d'investissements et couvre l'ensemble des salaires de base de l'équipe en charge du projet: elle contribue donc à elle seule pour CHF 250'000 environ.

7. Remarques

Le montant de co-financement recherché remonte à CHF 116'387 (ou 7% des investissements). Vue le montant considérable recherché, l'option de co-financement partiels par plusieurs contributeurs devrait être mis en avant.

Date et Auteur de la 2^{ème} opinion avec détails de contact

06.06.2019, Roger Schmid, Skat Consulting, roger.schmid@skat.ch, +41 71 228 54 38